

V'

Valbiotis renforce son engagement dans la RSE en adhérant au Global Compact des Nations Unies et en appliquant la norme ISO 26000

La Rochelle, le 22 mars 2022 (7h35 CET) - Valbiotis (FR0013254851 – ALVAL, éligible PEA / PME), entreprise de Recherche et Développement engagée dans l'innovation scientifique, pour la prévention et la lutte contre les maladies métaboliques, renforce son engagement dans la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en adhérant au Global Compact des Nations Unies et en appliquant la norme ISO 26000.

Le Global Compact des Nations Unies rassemble entreprises, organisations, agences des Nations Unies, monde du travail et société civile autour de 10 principes universellement reconnus pour construire des sociétés plus stables et inclusives. Cadre d'engagement volontaire, référentiel international, plateforme d'actions et d'échanges, le Global Compact est la plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale, avec plus de 19 000 participants dans 170 pays.

Valbiotis, par son adhésion, soutient les 10 principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par ce nouvel engagement, Valbiotis exprime sa volonté de renforcer et d'intégrer ces principes dans sa stratégie long terme, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans sa zone d'influence. Valbiotis va également participer à des projets faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier contribuer à la réalisation d'Objectifs de Développement Durable (ODD).

Valbiotis est déjà engagée dans l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être » et l'ODD 9 « Industrie, Innovation et Infrastructure » en développant des substances actives issues du végétal innovantes pour prévenir les maladies métaboliques et cardiovasculaires ou agir sur les états pathologiques précoces.

Sur la première année de son adhésion au Global Compact, Valbiotis s'engage notamment à initier des actions sur les principes suivants :

- Mise en place d'une gouvernance RSE, avec la création d'un comité de pilotage RSE directement rattaché au CEO de Valbiotis, la structuration d'une démarche conforme à l'ISO 26000 et la sensibilisation de l'ensemble de ses collaborateurs aux enjeux.
- Evaluation de l'impact de ses activités sur l'environnement, et mise en place d'actions concrètes afin de contribuer à l'ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Sébastien PELTIER, Président du Directoire, commente : « Nous sommes très fiers de renforcer notre engagement, par l'adhésion au Global Compact des Nations Unies, qui marque une nouvelle étape dans la croissance de l'Entreprise et son développement au-delà de notre mission de santé publique centrée sur la réduction de l'impact que les maladies métaboliques et cardiovasculaires peuvent avoir sur les millions de personnes à risque dans le monde. Il traduit l'ambition de la Société, dans sa nouvelle dimension, d'intégrer la stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises dans nos domaines d'actions prioritaires, nos engagements et objectifs qui feront notre force. Nous structurons notre démarche RSE selon la norme ISO 26000 dans l'objectif de l'obtention d'un label à terme afin de poursuivre notre croissance tout en agissant positivement sur les personnes et la planète ».

Communiqué de presse valbiotis

Parallèlement, Valbiotis a intégré, il y a deux ans, le Gaïa-Index, l'indice français de référence des Small & MidCaps en matière d'ESG, filiale d'EthiFinance et acteur de la notation ESG (Environnement, Social et Gouvernance) des PME et ETI françaises cotées.

Gaïa Research évalue les entreprises selon un référentiel d'environ 170 critères pour la France répartis en 4 piliers : Environnement, Social et Gouvernance et Parties Prenantes Externes (ESG-PPE). Ces critères permettent d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des acteurs économiques, et de mesurer leurs progrès.

—— À propos de Valbiotis

Valbiotis est une entreprise de Recherche & Développement engagée dans l'innovation scientifique, pour la prévention et la lutte contre les maladies métaboliques en réponse aux besoins médicaux non satisfaits.

Valbiotis a adopté une approche innovante, visant à révolutionner la santé en développant une nouvelle classe de produits de nutrition santé conçus pour réduire le risque de maladies métaboliques majeures, en se basant sur une approche multicible permise par l'utilisation du végétal terrestre et marin.

Ses produits sont destinés à être concédés sous licence à des acteurs du monde de la santé.

Créée début 2014 à La Rochelle, l'Entreprise a noué de nombreux partenariats avec les meilleurs centres académiques. La Société a implanté trois sites en France – Périgny, La Rochelle (17) et Riom (63) – et dispose d'une filiale à Québec (Canada).

Membre du réseau « BPI Excellence » et bénéficiant du label BPI « Entreprise Innovante », Valbiotis dispose aussi du statut « Jeune Entreprise Innovante » et a obtenu un appui financier important de l'Union Européenne pour ses programmes de recherche via l'obtention de Fonds Européen de Développement Économique Régional (FEDER). Valbiotis est une entreprise éligible au PEA-PME.

Pour plus d'informations sur Valbiotis, veuillez consulter : www.valbiotis.com

→ Contacts

Communication corporate
Valbiotis
Carole ROCHER / Marc DELAUNAY
+33 5 46 28 62 58
media@valbiotis.com

Communication financière Actifin Stéphane RUIZ +33 1 56 88 11 14 sruiz@actifin.fr Relations médias PrPa Damien MAILLARD +33 6 80 28 47 70 damien.maillard@prpa.fr





Nom : Valbiotis Code ISIN : FR0013254851 Code mnémonique : ALVAL EnterNext© PEA-PME 150

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives sur les objectifs de Valbiotis. Valbiotis considère que ces projections reposent sur des informations actuellement disponibles par Valbiotis et sur des hypothèses raisonnables. Toutefois, celles-ci ne constituent en aucun cas des garanties d'une performance future et peuvent être remises en cause par l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et par un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont ceux décrits dans le Document d'Enregistrement Universel de Valbiotis approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 27 juillet 2021 (numéro de dépôt R 21-039), ce document étant disponible sur le site internet de la Société (www.valbiotis.com). Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions ou de titres financiers de Valbiotis dans un quelconque pays.

Communiqué de presse valbiotis